COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ISÈRE

Grenoble, le 31 janvier 2020

Élections municipales partielles complémentaires de la commune de Sainte-Marie-du-Mont

En raison de la démission de quatre conseillers municipaux de la commune de Sainte-Marie-du-Mont, le Préfet de l'Isère a organisé une élection municipale complémentaire partielle, afin que les électeurs soient en mesure d'élire de nouveaux conseillers municipaux.

Toutefois, en raison de l'absence de candidat, le second tour de scrutin des élections municipales partielles complémentaires de la commune de Sainte-Marie-du-Mont, prévu le 2 février 2020, ne pourra pas être organisé.

Le conseil municipal de la commune restera incomplet jusqu'au prochain renouvellement général des conseillers municipaux, prévu les 15 et 22 mars 2020.

Contact presse :
Service communication de la Préfecture
04 76 60 48 05
pref-communication@isere.gouv.fr
@Prefet38